

## **UDI GESTION**

## Barème d'honoraires, applicable au 01 mai 2025

PRÉSENTATION DES PACKS DE GESTION	TTC
PACK ESSENTIEL:	
Envoi des avis d'échéances et quittances au locataire Perception des loyers et des charges, révision annuelle	4 50 0/4
Régularisation des charges locatives	4,50 %*
Vérification annuelle des attestations d'assurance et d'entretien chaudière	
Etablissement des comptes rendus de gestion	
PACK CONFORT:	
Prestations du pack <b>ESSENTIEL</b> Gestion des sinistres (hors rdv d'expertise, plafond de travaux jusqu'à 1500 € TTC)	
Gestion de l'entretien et des ministres (nois tro d'expertise, palorion de i davato jusqu'à 1500 € TTC) Gestion de l'entretien et des menus travaux incombant au propriétaire ou au locataire (jusqu'à 1500 € TTC)	
Gestion des impayés avec démarrage des procédures légales	
Gestion et suivi des congés locataire Renouvellement de baux	6,50 %*
Etablissement de l'état préparatoire à la déclaration des revenus fonciers	
Commande et suivi d'un dossier de diagnostics techniques (DDT) Vérification du bien séré à chaque remise en location	
verincation du dien gière à chaque refinse en hocation Règlement pour le comptée du mandant des charges de copropriété (sous réserve des fonds disponibles)	
Règlement pour le compte du mandant des factures et taxes diverses (sous réserve des fonds disponibles)	
PACK PRO (à partir de 2 lots) :	6 %*, puis réduction de 2 % par lot à
Prestations du pack ESSENTIEL + du pack CONFORT	partir du 3ème lot
Accès à l'extranet	Min 5 %*TTC
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	TTC
Accès à l'extranet (Inclus dans le pack PRO)	3,00 €/mois
Honoraires pour suivi de travaux exceptionnels par mission (hors pack essentie)	
<ul> <li>Applicables pour toute mission de travaux spécifiques (exemples non exhaustifs : rénovation d'une pièce, réparation suite à dégât des eaux, réfection partielle de toiture)</li> <li>nécessitant le suivi de plusieurs interventions ou entreprises.</li> </ul>	6 % du montant des travaux TTC (Minimum de 110 €)
Ces honoraires sont dus lorsque le coût total TTC de l'ensemble des devis acceptés et/ou factures relatives à une même mission est supérieur à 1500 € TTC	(minimal de 110 e)
Vacation (taux horaire): suivi sinistre ou de procédure collective, représentation aux expertises, aux commissions de conciliation	90,00 €/H
Fourniture d'un état des risques et pollution (ERP)	25,00 € / lot
Vacation (taux horaire) : Permis de louer : obtention d'une autorisation préalable (incluant le déplacement)	90,00 €/H
Permis de louer : déclaration de mise en location	90,00 €
Frais de constitution de dossier (Subvention ANAH ou demande de congé par le Mandant hors frais d'huissiers)	Forfait 250 €
Assurance loyers impayés (habitation), protection juridique calculée sur les sommes quittancées (Incluant prime d'assurance et nos frais de gestion du contrat)	2,8 %**
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUE AU PACK ESSENTIEL	TTC
Etablissement de l'état préparatoire à la déclaration des revenus fonciers Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (Montant appliqué au preneur et au bailleur)	60,00 €
rrais de renouvemente de daux soumis à la loi du de plante ag y invitant a phinque au preneur et au danieur)  Commande et suivi d'un dossier de diagnate a techniques (DIDT)	25,00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier	100,00 €
Gestion et suivi des congés locataire/mandant (Hors frais d'huissier)	100,00 €
Règlement pour le compte du mandant des charges de copropriété (sous réserve des fonds disponibles)	5,00 €/Appel de fonds
Règlement pour le compte du mandant des factures et taxes diverses (sous réserve des fonds disponibles)	5,00 €/facture
Vacation (taux horaire): Gestion et suivi des sinistres, déclaration, gestion des devis et indemnisations	100,00 €/H
Vacation (taux horaire) : Gestion de l'entretten et des menus travaux incombant au propriétaire ou au locataire	100,00 €/H
PRESTATIONS LOCATAIRES  Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire	TTC 4 €/M²
Trais Valenting Trais of Memory and Trais Valenting Trais Vale	TTC
Honoraires de négociation pour augmentation de loyer bail professionnel et commercial (sur le loyer annuel HC et HT)	6%
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (locataire)	60,00 €/H
Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire)	60.00 €
Assurance loyers impayés (baux commerciaux), calculée sur les sommes quittancées (Incluant prime d'assurance et nos frais de gestion du contrat)	3.6 %
LOCATION D'HABITATION ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 89, Art. 5)  Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail :	TTC
rais ainerents à la visite ou preneur, a la constitution de son dossier et à la rédaction du dair : Zone non tendue - Montant appliqué au preneur et au bailleur par m' de la surface habitable du logement loué	8,00 €/m²
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail :	
Zone tendue - Montant appliqué au preneur et au bailleur par m³ de la surface habitable du logement loué	10,00 €/m²
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Zone très tendue - Montant appliqué au preneur et au bailleur par m² de la surface habitable du logement loué	12,00 €/m²
Frais d'établissement d'un état des lieux d'entrée : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m2 de la surface habitable du logement loué	3,00 €/m²
LOCATION PARKING OU GARAGE	TTC
Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire / 50 % bailleurs	150,00 €
LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL (À LA CHARGE DU LOCATAIRE)	ттс
Honoraires de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	10 %
Frais d'établissement d'un état des lieux	Sur devis
Ouverture de dossier/entrée locataire	60,00 €/H
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	5 %
·	

\*Honoraires de gestion calculés sur la totalité des encaissements

\*\*Assurance loyers impayés, protection juridique, calculée sur les sommes quittancées.

Assurance opérée par MILA SA. : Entreprise d'assurance immatriculée en France et régie par le Code des Assurances au capital de 1.182.444.96 € 892000357 RCS Nanterre. Régie par le code des assurances. Siège social : Mila - Paris & Co. 1, parvis de la Défense. Grande Arche de la Défense 92800 Puteaux

Responsabilité Civile Professionnelle : S.A SERENIS 63 chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX -

ORIAS: numéro 23006870

Garantie Financière : QBE Europe SA / NV - Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets 92913 PARIS La Défense Cedex - Montant de la garantie : 400 000 €

S.A.S UDI GESTION au Capital de 1 000,00€ − 2 Rue Charles Drezet 91100 CORBEIL ESSONNES − 01 60 88 82 74

Carte Professionnelle n°CPI 9101 2022 000 000 014 délivrée par la CCI de l'Essonne, valable jusqu'au 06/03/2028 SIRET : 907 631 170 RCS EVRY − Code AF 6820B

Médiateur : MEDIMMOCONSO − 1 allée du Parc de Mesemena − Bât A − 44505 LA BAULE CEDEX - https://medimmoconso.fr